



Centre de formation  
du Richelieu

Commission scolaire  
des Patriotes



# **MISE À JOUR**

**FRA-4061 (3)  
(100 heures)**

**DOMINANTE : INFORMATIVE**

Document présenté par Simone Bouchard  
Septembre 2002

## FRA-4061

Objectifs terminaux : Lire un texte à dominante informative portant sur un sujet lié ou non à l'actualité (article analytique ou reportage)

et

Écouter un message à dominante informative portant sur un sujet lié ou non à l'actualité (exposé analytique ou reportage)

Évaluation sommative : 1) Compréhension en lecture et en écoute  
3 heures  
50 %

2) Production écrite  
350 à 400 mots  
Rédiger un texte à dominante informative (reportage)  
3 heures  
50 %

## RAPPEL DE NOTIONS

L'intention de l'auteur (l'émetteur) : Type de texte :

- Informer → Texte à dominante informative :  
Nouvelle journalistique, reportage, compte rendu, article analytique, documentaire, etc.
- Exprimer ses sentiments, ses émotions : → Texte à dominante expressive :  
Lettre, journal intime, etc.
- Raconter une histoire, des événements vécus ou fictifs : → Texte à dominante narrative :  
Conte, récit, biographie, nouvelle, roman, etc.
- Convaincre, défendre, émettre son opinion : → Texte à dominante argumentative :  
Lettre d'opinion, éditorial, commentaire, etc.
- Inciter à l'action : → Texte à dominante incitative :  
Message publicitaire, consignes, mode d'emploi, etc.

Objectivité et subjectivité :

### Objectivité

- Absence de l'auteur
- Énoncé de faits réels et vérifiables
- Style et ton neutres
- Vocabulaire neutre, dénotatif
- Emploi de pron. pers. de la 3<sup>e</sup> personne
- Utilisation de citations pour appuyer l'information
- Absence d'interpellation du lecteur
- Emploi de la forme impersonnelle

### Subjectivité

- Présence de l'auteur
- Formulation d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments
- Style et ton imagés, expressifs
- Vocabulaire expressif ou connotatif
- Emploi des pron. pers. de la 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> pers.
- Utilisation de citations pour appuyer l'opinion
- Interpellation du lecteur

## RAPPEL DE NOTIONS (suite)

Vocabulaire connotatif et  
vocabulaire dénotatif :

Sens dénotatif : le mot est employé de façon objective, c'est-à-dire neutre.

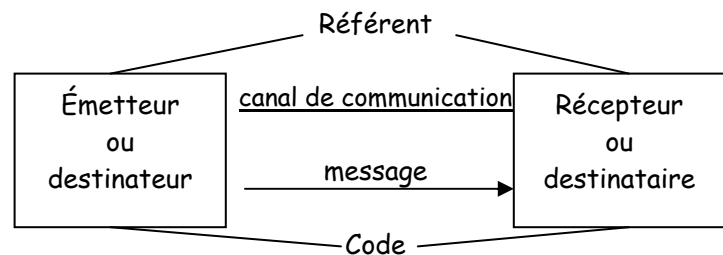
Sens connotatif : donner un sens particulier au mot en le rendant subjectif dans certains contextes, certaines situations données.

Ex. : Les mots rouge et bleu

Sens dénotatif : la couleur, un chandail rouge, un chandail bleu.

Sens connotatif : sens politique, il a voté bleu et j'ai voté rouge.

Le schéma de la communication :



La proposition incise :

Est une proposition indépendante placée à la fin ou au milieu de la phrase pour indiquer qui s'exprime.

Les procédés explicatifs :

- donner des exemples
- intercaler des propositions incises
- employer les parenthèses

L'apposition :

Est un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition qui sert à nommer autrement l'être ou l'objet dont on parle dans la phrase.

Le complément du nom ou  
complément déterminatif :

Le groupe nominal peut être complété par un groupe de mots appelé « complément du nom ». Il amène de la précision.

## RAPPEL DE NOTIONS (suite)

Règle du participe passé employé seul ou sans auxiliaire :	S'accorde comme un adjectif qualificatif avec le nom et le pronom auquel il se rapporte.
Règle du participe passé employé avec l'auxiliaire être :	S'accorde avec le sujet du verbe.
Règle du participe passé avec l'auxiliaire avoir :	S'accorde avec le COD si celui-ci est placé avec le verbe.
Les rôles d'un titre :	Le titre annonce le sujet. Il attire l'attention.
Les degrés de l'adjectif qualificatif :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le degré positif exprime la qualité (adjectif mélioratif) ou le défaut (adjectif péjoratif) sans comparaison.</li><li>- Le degré comparatif exprime un lien d'égalité, de supériorité ou d'infériorité entre 2 éléments.</li><li>- Le superlatif exprime le degré d'intensité d'une qualité (ou d'un défaut) avec ou sans idée de comparaison.</li></ul>
Fait, explication, hypothèse, commentaire, opinion :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un fait est une action, un événement qui a vraiment eu lieu et qui peut être vérifié.</li><li>- Une explication est un éclaircissement qui rend compte d'un fait.</li><li>- Une hypothèse est une supposition qui peut se révéler vraie ou fausse.</li><li>- Un commentaire est une remarque, une observation que l'on fait sur un sujet.</li><li>- Un opinion est une manière de penser, un jugement que l'on porte.</li></ul>
Le ton d'un message :	On distingue le ton d'un message en prêtant attention à la façon dont l'auteur ou l'émetteur s'adresse à ses lecteurs ou à ses auditeurs, et à la manière dont il traite le sujet. Le ton peut être neutre, dramatique, humoristique, moralisateur, ironique, critique, etc.

## RAPPEL DE NOTIONS (suite)

Le point de vue de l'auteur :

La position que l'auteur adopte par rapport à son sujet traduit son point de vue. Elle se manifeste par les indices suivants :

- L'intention de communication (informer, expliquer, etc.)
- La perspective choisie (point de vue écologique, financier, etc.)
- L'objectivité ou la subjectivité.

Les différents types de propositions :

La proposition indépendante : 1 seul verbe conjugué.

- 2 prop. indépendantes juxtaposées : unies par , ; :
- 2 prop. indépendantes coordonnées : unies par une conj. de coordination : mais, ou, donc, etc.

La proposition principale : qui ne dépend d'aucune autre.

La proposition subordonnée : qui dépend d'un autre.

- sub. relative : introduite par un pronom relatif
- sub. conjonctive : introduite par une conj. de subordination.

La proposition incise : est une prop. indépendante placée à la fin ou au milieu d'une phrase pour indiquer qui s'exprime.

Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles :

- de but
- de conséquence
- de temps
- de cause
- de manière
- de condition
- de comparaison

La phrase nominale :

C'est une phrase formée d'un mot ou d'un groupe de mots porteur de sens et ne contenant aucun verbe conjugué.

La concision :

Consiste à rechercher la précision, la justesse du vocabulaire.

L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » et suivi d'un infinitif :

S'accorde en genre et en nombre avec le COD

- si le complément est placé avec le verbe
- et si le comp. indique l'être ou l'objet qui accomplit l'action exprimée par l'infinitif.

## RAPPEL DE NOTIONS (suite)

L'accord du participe passé d'un verbe pronominal :

- Le p.p. d'un verbe essentiellement pronominal s'accorde comme le p.p. employé avec l'aux. être : sujet du verbe.
- Le p.p. d'un verbe accidentellement pronominal suit la règle du p.p. employé l'aux. avoir. Il s'accorde avec le COD si celui-ci est placé avant le verbe.

La nouvelle journalistique :

La nouvelle est une première communication d'un événement lié à l'actualité.

La concordance des temps :

Est l'ensemble des règles grammaticales qui régissent le choix des temps et des modes du verbe dans les phrases complexes.

Le temps 0 :

Les événements d'un texte informatif de type journalistique sont rapportés par rapport au moment ou l'émetteur rédige son message. Ce moment est appelé temps 0

Les signes de ponctuation :

Le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension, la virgule, le point-virgule. voir cahier 4061 p. 161

L'emploi du trait d'union dans l'écriture des nombres

Seuls les nombres composés contenant des éléments inférieurs à cent prennent des traits d'union, sauf s'ils sont liés par la conjonction et.

Les signes de ponctuation :

Les deux-points, les parenthèses, les crochets, les guillemets, le tiret. voir cahier 4061 p.221

## NOUVELLES NOTIONS

Article analytique :	Est un article qui porte sur plusieurs facettes ou aspects d'un sujet.
Caractéristiques de l'article analytique :	C'est l'étude approfondie d'un fait, d'un événement ou d'une situation. Le texte analytique est axé sur l'analyse de différents aspects d'un sujet.
Emploi du caractère italique :	On l'utilise quand on veut faire ressortir un mot ou une expression.
L'accord en nombre du complément du nom ou complément déterminatif :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le complément du nom précédé d'un déterminant : le déterminant indique le singulier ou le pluriel.</li><li>- Le complément du nom sans déterminant : il faut se fier au sens pour savoir si l'on doit mettre le singulier ou le pluriel.</li></ul>
Le dossier :	Est un ensemble de textes ou de documents relatifs à un sujet.
L'introduction d'un texte analytique comprend 3 parties :	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Le sujet amené, c'est une annonce du sujet<ul style="list-style-type: none"><li>- présente une vision élargie</li><li>- doit être un lien direct avec le sujet</li><li>- Il peut s'agir : d'une considération générale, d'un fait d'actualité, d'un rappel historique, etc.</li></ul></li><li>2. Le sujet posé : présentation du sujet de façon claire et précise</li><li>3. Le sujet divisé : c'est la présentation des aspects qui seront traités dans le texte.</li></ol>
L'aspect :	Un aspect est une partie du sujet traité.
Hypothèse et réfutation :	<p>Une hypothèse est une supposition, une proposition qu'on avance dans le but d'expliquer quelque chose.</p> <p>Une réfutation est le fait de rejeter un raisonnement en prouvant qu'il est faux.</p>



## NOUVELLES NOTIONS (suite)

- La conclusion d'un texte analytique :
- La conclusion récapitule les grandes lignes du texte.
  - Il est aussi possible de faire une ouverture dans la conclusion en présentant une proposition, une recommandation ou une solution.

Les marqueurs de relation :

Les liens logiques ou les relations sémantiques (sur le plan du sens) établis par les marqueurs de relation entre les divers constituants d'une phrase, d'une proposition ou entre les phrases sont essentiels pour quiconque est soucieux de rendre ses propos clairs et précis.

Tableau des principaux marqueurs de relation et de leurs rapports sémantiques :  
Voir cahier 4061 p. 67

La règle de tout :

Tout est adjectif : il se rapporte à un nom ou à un pronom et il s'accorde.

Tout est invariable : devant un nom propre de personne, un nom propre de ville.

Tout est pronom indéfini :

- il est sujet ou complément → au singulier → veut dire toute chose
- Au pluriel, il remplace un ou plusieurs noms et pronoms. Le s de tous se prononce.

Tout est adverbe et généralement invariable :

- Devant un adjectif ou un adverbe, il a le sens de tout à fait.
- Dans l'expression tout... que, tout exprime la concession.
- Cependant, tout s'accorde devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un « H » aspiré.

Tout est un nom masculin :

- Il signifie la somme des parties, la chose entière.
- Il est précédé d'un déterminant.

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

La règle de quelque, quel que :

Quelque est un déterminant indéfini :

- il se rapporte à un nom et s'accorde
- au sing., il a le sens de un, certain,
- au pluriel, il a le sens de plusieurs

Quelque est adverbe :

- devant un déterminant numéral
- il a le sens de environ et est invariable

Dans l'expression quelque... que le mot quelque est un adverbe :

- il a le sens de « si » et est invariable

Dans l'expression quelque... que, le mot quelque est un déterminant indéfini variable :

- il signifie quel que soit le ... ou la... ou les... et s'accorde quand il est placé immédiatement avant le nom ou quand il accompagne un adjectif qui n'est pas en fonction attribut.

Quel que :

- s'écrit en deux mots quand il est suivi immédiatement du verbe être ou d'un verbe similaire.
- quel est alors attribut et s'accorde avec le sujet du verbe.

Les affixes :

Le mot affixe est un terme générique qui désigne les préfixes, les suffixes et les infixes. Les affixes portent différents noms selon qu'ils sont placés avant le radical (les préfixes), après le radical (les suffixes) ou qu'ils sont insérés dans le radical (les infixes)

Définition du reportage :

Un reportage est le fruit du travail d'un journaliste qui rapporte, de manière vivante, ce qu'il a vu, lu ou entendu.

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

La ponctuation dans les citations :

Lorsqu'on cite une phrase complète :

- majuscule
- ponctuation finale avant de fermer les guillemets
- pas de nouveau point après la citation

Lorsqu'une proposition incise brève interrompt la citation, cette dernière n'est pas coupée par des guillemets.

Lorsqu'on ne cite qu'un mot ou qu'une expression qui ne comporte pas de signe de ponctuation, la seule ponctuation se place après le guillemet fermant.

Les caractéristiques du reportage :

- Deux sortes de reportage : 1) court reportage  
2) grand reportage
- Le but : informer
- L'intention de l'émetteur est d'informer le public
- L'intention du récepteur est d'être informé
- Le degré d'objectivité
- L'expression d'opinions
- Le point de vue
- Description, narration, analyse

La fonction de la proposition subordonnée relative :

La proposition subordonnée relative est complément de l'antécédent (nom ou pronom) du pronom relatif et en précise le sens.

La fonction de la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle :

La proposition subordonnée conjonctive complétive complète le sens du verbe de la proposition principale. Elle est indispensable au sens de l'énoncé.

La fonction de la proposition subordonnée conjonctive complétive :

Elle précise les circonstances (le déroulement) de l'action exprimée par la proposition dont elle dépend.

L'antithèse :

Consiste à rapprocher deux termes, deux idées pour en faire mieux ressortir le contraste.

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

La personnification :	Consiste à représenter une chose inanimée ou un animal sous les traits d'une personne.
La richesse du vocabulaire :	Contribue à la qualité du style
Le point de vue factuel :	L'auteur d'un texte informatif aborde toujours son sujet d'un point de vue factuel, c'est-à-dire qu'il s'en tient aux faits.
L'analyse de l'information :	En faisant des comparaisons avec d'autres objets, êtres, événements ou situations, et en relevant les causes et les conséquences particulières d'un événement, l'auteur d'un texte informatif établit des liens entre les faits.
La règle de mille :	<ul style="list-style-type: none"><li>- mille, déterminant numéral est invariable</li><li>- mille, non commun, désignant une distance est variable.</li></ul>
La règle des « vingt » et « cent » :	<ul style="list-style-type: none"><li>- vingt et cent, déterminants numériques, prenant un « S » lorsqu'ils sont multipliés et qu'ils ne sont pas suivis d'un autre nombre.</li><li>- Lorsque vingt et cent ont le sens de vingtième et de centième, ils sont invariables.</li></ul>
Les règles de « demi », de « à demi », de « mi » et de « semi » :	<p>Demi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- devant un nom ou un adjectif « demi » est invariable et se joint par un trait d'union.</li><li>- Placé après un nom, s'accorde en genre seulement.</li><li>- Employé comme nom, demi est variable. Au féminin, il signifie « demi-heure » et, au masculin, il désigne un terme mathématique.</li></ul> <p>À demi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La locution « à demi » est, invariable. Elle prend un trait d'union devant le nom mais n'en prend pas devant l'adjectif</li></ul> <p>Mi et semi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sont toujours invariables et suivis d'un trait d'union.</li></ul>

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

La règle de « nu » :

Nu est adjectif :

- après un nom, « nu » varie et ne prend pas de trait d'union.
- devant un nom « nu » est invariable et s'y joint par un trait d'union. ex. : la nue-propriété

Nu est un nom :

- au masculin, signifie une représentation du corps humain. ex. : les nus de Renoir
- au féminin, signifie nuage. ex. : tomber des nues  
porter aux nues

Remarque la location « à nu » est invariable.

La règle de possible :

- L'adjectif possible est généralement invariable lorsqu'il est placé après des superlatifs comme le plus, le moins, le mieux, le meilleur, etc.
- L'adjectif possible est variable lorsqu'il se rapporte à un nom.
- Employé comme nom, possible est variable et est précédé d'un déterminant.

La règle de même :

- Même est adjectif variable, placé devant un nom ou placé après un nom ou un pronom.
- Même est adverbe invariable, il a alors le sens de jusqu'à, aussi, de plus.

Les images dans le reportage télévisé :

Les images permettent de saisir l'information rapidement. En ce sens, elles sont plus efficaces que les mots.

Les éléments prosodiques et sonores :

- La prononciation
- Le débit
- Les pauses
- Le volume
- Le timbre
- L'intonation
- Les nuances de la voix
- L'indicatif musical ou le fond sonore

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

Les niveaux de langue p. 217 :

- langue populaire
- langue familière
- langue correcte
- langue soutenue ou soignée

La langue du reportage :

Habituellement, le reportage s'adresse au public en général, c'est-à-dire à des lecteurs ou à des téléspectateurs dont l'âge, le degré d'instruction et la culture varient. Pour être compris de tous, l'émetteur doit donc utiliser une langue correcte.

Les anglicismes :

Sont des mots, des expressions, des constructions de phrases propres à langue anglaise.

Les calques :

Expressions traduites « mot à mot »

Les emprunts :

Termes anglais utilisés à la place des termes français.

Les faux amis :

Emploi de mots dans un sens qu'ils ne possèdent pas.

L'accord du verbe ayant pour sujet un nom collectif :

- Un verbe ayant pour sujet un nom collectif sans complément s'accorde avec ce nom collectif et se met au singulier ou au pluriel selon le nombre du sujet.
- Un verbe ayant pour sujet un nom collectif accompagné d'un complément (sous-entendu ou exprimé) s'accorde selon le cas avec le nom collectif ou avec le complément.
- Un verbe ayant pour sujet « La plupart » suivi d'un complément au pluriel (exprimé ou sous-entendu) se met au pluriel.

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

L'accord du verbe ayant pour sujet un adverbe de quantité :

- Un verbe ayant pour sujet un adverbe de quantité accompagné d'un complément s'accorde avec le complément et cet adverbe.
- Un verbe ayant pour sujet un adverbe de quantité qui n'est pas accompagné d'un complément exprimé se met au pluriel.
- Les principaux adverbes de quantité sont : assez, autant, beaucoup, bien, combien, davantage, moins, peu, plus, presque, trop.

L'accord du verbe, cas particuliers :

- Quand le verbe a pour sujet un nom précédé du déterminant « plus d'un », le verbe se met au singulier.
- Quand le verbe a pour sujet un nom précédé du déterminant « moins de deux », le verbe se met au pluriel.
- Quand le sujet du verbe est un nom collectif de fraction au singulier ou un nom de nombre, l'accord se fait avec la collectif si l'auteur veut insister sur le nombre ou sur la fraction, ou l'accord se fait avec le complément du nom collectif si l'auteur désire attirer l'attention sur ce dernier.
- Si le collectif est un déterminant numéral pluriel, le verbe est généralement pluriel.
- Quand le verbe a pour sujet la locution « toute(s) sorte (s) de » suivie d'un nom complément, le verbe sera généralement au pluriel quand la locution est au pluriel et au singulier quand cette locution est au singulier.

## NOUVELLES NOTIONS (suite)

L'accord du verbe dans le cas de noms unis par comme, de même que, ainsi que, avec, autant que :

- Quand un verbe a plusieurs sujets unis par une conjonction ou une locution conjonctive, le verbe s'accorde selon le sens de l'énoncé.
- Le verbe est au pluriel si l'énoncé exprime l'addition des sujets.
- Le verbe est au singulier si l'énoncé a une valeur comparative. Les termes comparatifs sont placés entre virgules.

L'accord du verbe ayant plusieurs sujets qui sont à peut près synonymes :

- Le verbe ayant plusieurs sujets qui sont à peut près synonymes s'accorde avec le sujet le plus rapproché (donc le dernier)

L'accord du verbe qui a plusieurs sujets résumés par « un seul mot » :

- Quand un verbe a plusieurs sujets résumés par un seul mot comme tout, rien, ce, nul, etc. ce verbe se met au singulier et s'accorde donc avec ce mot.